

Carpe Diem
8610/527

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -Un But- Une Foi

N° ___/MSAS/DGS/DPM/DCAM



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

Dakar, le... 02 OCT 2018

DIRECTION GENERALE
DE LA SANTE

DIRECTION DE LA PHARMACIE
ET DU MEDICAMENT

LE DIRECTEUR

Objet : Demande de variation de prix

Monsieur,

La commission nationale du Médicament en sa séance du 13 juin 2018, a étudié la demande de hausse de prix des produits ci-dessous des laboratoires S.E.R.P.

Je vous prie de trouver dans le tableau ci-joint, l'avis de la commission concernant les produits suivants :

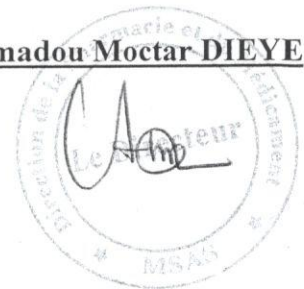
TABLEAU D'HOMOLOGATION DE PRIX

Nom du produit	PGHT actuel euros	Nouveau PGHT Sollicité euros	Pourcentage Sollicité %	Avis de la commission	Pourcentage Accordé %	Nouveau PGHT (euros) accordé	Nouveau prix Public (FCFA)
BRONCHODERMINE Pommade	1,23	1,68	36,58%	Défavorable	0%	Sans objet	Sans objet
PRINCI-B-FORT comprime B/30	2,83	3,25	14,84%	Défavorable	0%	Sans objet	Sans objet

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Professeur Amadou Moctar DIEYE

Frédéric MORRA
Président Délégué
S.E.R.P



Ampliation:
Cabinet MSAS
DGS
Grossistes
Ordre des Pharmaciens
Syndicats des pharmaciens
Ordre des médecins
Syndicat Autonome des Médecins du Sénégal

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE
DE LA SANTE

DIRECTION DE LA PHARMACIE
ET DU MEDICAMENT

LE DIRECTEUR

Objet : Demande de variation de prix

Monsieur,

La commission nationale du Médicament en sa séance du 13 juin 2018, a étudié les demandes de hausse de prix d'un produit des laboratoires G2D PHARMA.

Je vous prie de trouver dans le tableau ci-joint, l'avis de la commission concernant les produits suivants :

TABLEAU D'HOMOLOGATION DE PRIX

<u>Nom du produit</u>	<u>PGHT actuel en Euros</u>	<u>Nouveau PGHT Sollicité en Euros</u>	<u>Pourcentage sollicité</u>	<u>Avis de la commission</u>	<u>Pourcentage accordé</u>	<u>Nouveau PGHT accordé</u>	<u>Nouveau prix Public</u>
UVIMAG B6 125mg/1,895g/4 0mg solution buvable en ampoules Boite/20	<u>2,5</u>	<u>3,45</u>	<u>38%</u>	<u>favorable</u>	<u>19%</u>	<u>2,975</u>	<u>3627</u>

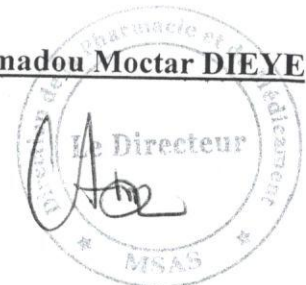
Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Professeur Amadou Mactar DIEYE

Gérard DELETTRE
Directeur Général
Laboratoire G2D PHARMA

Ampliation:

Cabinet MSAS
DGS
Grossistes
Ordre des Pharmaciens
Syndicats des pharmaciens
Ordre des médecins
Syndicat Autonome des Médecins du Sénégal



P0004531

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -Un But- Une Foi

N° ____/MSAS/DGS/DPM/DCA M



MINISTRE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

Dakar, le 02 OCT 2018

DIRECTION GENERALE
DE LA SANTE

DIRECTION DE LA PHARMACIE
ET DU MEDICAMENT

LE DIRECTEUR

Objet : Demande de variation de prix

Monsieur,

La commission nationale du Médicament en sa séance du 13 juin 2018, a étudié les demandes de hausse de prix des 2 produits des laboratoires EXPHAR.

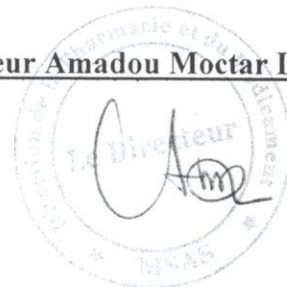
Je vous prie de trouver dans le tableau ci-joint, l'avis de la commission concernant les produits suivants :

TABLEAU D'HOMOLOGATION DE PRIX

<u>Nom du produit</u>	<u>PGHT actuel euros</u>	<u>Nouveau PGHT Sollicité euros</u>	<u>Pourcentage Sollicité %</u>	<u>Avis de la commission</u>	<u>Pourcentage Accordé %</u>	<u>Nouveau PGHT accordé euros</u>	<u>Nouveau prix Public FCFA</u>
FERCEFOL 100 mg de Fer élément Acide folique 4 mg + Vitamine C 200 mg B/30cp	<u>1,05</u>	<u>1,21</u>	<u>15,23%</u>	<u>Défavorable</u>	<u>0%</u>	<u>Sans objet</u>	<u>Sans objet</u>
FERCEFOL 50 mg de Fer élément Acide folique 2 mg + Vitamine C 100 mg FL/150ml	<u>1,15</u>	<u>1,32</u>	<u>14,78%</u>	<u>Défavorable</u>	<u>0%</u>	<u>Sans objet</u>	<u>Sans objet</u>

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Professeur Amadou Moctar DIEYE



**Anne-Marie Martinez
Administrateur Délégué
Laboratoire Exphar**

Ampliation:

Cabinet MSAS
DGS
Grossistes
Ordre des Pharmaciens
Syndicats des pharmaciens
Ordre des médecins
Syndicat Autonome des Médecins du Sénégal

P000452R

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

N° ____/MSAS/DGS/DPM/DCAM

MINISTRE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

Dakar, le... 02 OCT 2018

DIRECTION GENERALE
DE LA SANTEDIRECTION DE LA PHARMACIE
ET DU MEDICAMENT

LE DIRECTEUR

Objet : Demande de variation de prix

Monsieur,

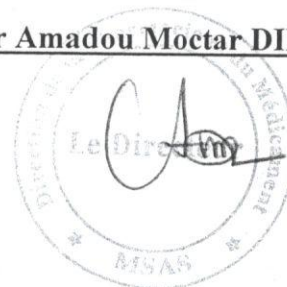
La commission nationale du Médicament en sa séance du 13 juin 2018, a étudié la demande de hausse de prix d'un produit des laboratoires LISA PHARM, suite à une erreur survenue lors de la rédaction de la notification après commission.

Je vous prie de trouver dans le tableau ci-joint, l'avis de la commission concernant le produit suivant:

TABLEAU D'HOMOLOGATION DE PRIX

<u>Nom du produit</u>	<u>PGHT actuel euros</u>	<u>Nouveau PGHT Sollicité euros</u>	<u>Pourcentage Sollicité %</u>	<u>Avis de la commission</u>	<u>Pourcentage Accordé %</u>	<u>Nouveau PGHT accordé euros</u>	<u>Nouveau prix Public FCFA</u>
TENSIONORME 2,5mg/1mg comprimés sécables BOITE/24	1,15	1,20	4,34	favorable	4,34	1,20	1462

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Professeur Amadou Moctar DIEYE**Ampliation:**

Cabinet MSAS

DGS

Grossistes

Ordre des Pharmaciens

Syndicats des pharmaciens

Ordre des médecins

Syndicat Autonome des Médecins du Sénégal

70004529

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

N° ___/MSAS/DGS/DPM/DCAM

02 OCT 2018
Dakar, le.....



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE
DE LA SANTE

DIRECTION DE LA PHARMACIE
ET DU MEDICAMENT

LE DIRECTEUR

Objet : Demande de variation de prix

Madame,

La commission nationale du Médicament en sa séance du 13 juin 2018, a étudié la demande de hausse de prix de la spécialité Ca C1000 B/10 comprimés effervescents des laboratoires GSK.

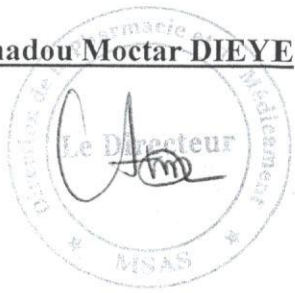
Je vous prie de trouver dans le tableau ci-joint, l'avis de la commission:

TABLEAU D'HOMOLOGATION DE PRIX

Nom du produit	PGHT actuel en euro	Nouveau PGHT Sollicité en euro	Pourcentage Sollicité %	Avis de la Commission	Pourcentage Accordé en pourcentage	Nouveau PGHT accordé en euro	Nouveau prix Public en (FCFA)
Ca C1000 B/10 comprimés effervescents	1,3	1,43	10%	favorable	10%	1,43	1743

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Professeur Amadou Moctar DIEYE



Marie Hélène LEGAY
Head of Regulatory Affairs France & FAMAG
GSK Santé Grand Public/consumer Healthcare

- Ampliation:**
Cabinet MSAS
DGS
Grossistes
Ordre des Pharmaciens
Syndicats des pharmaciens
Ordre des médecins
Syndicat Autonome des Médecins du Sénégal